

LE VELAUXIEN

L'ACTUALITÉ DE LA VILLE DE VELAUX

VELAUX CAPITALE PROVENÇALE DE LA CULTURE



P. 12 **DOSSIER**
*Un budget 2024
tourné vers l'avenir*

P. 16 **FOCUS**
*Le point sur les obligations
légales de débroussaillage*

P. 20 **CITOYENNETÉ**
*Citoyenneté : Velaux labellisée,
toujours plus engagée*



Sommaire

- 3 édito
- 5 instantanés
- 8 à la une
- 12 dossier
un budget 2024 tourné
vers l'avenir
- 16 focus
le point sur les
obligations légales de
débroussaillage
- 20 ça se passe à Velaux
citoyenneté :
Velaux labellisée,
toujours
plus engagée
- 22 agenda
- 26 tribunes
- 27 s'informer



édito

Comme chaque année au mois de mars, nous avons adopté le budget annuel de la commune. Vous découvrirez dans ces pages les principaux postes de dépenses en fonctionnement. Grâce à une gestion rigoureuse, cette section est excédentaire sans toutefois baisser la qualité du service public qui vous est dû.

La section d'investissement, quant à elle, prévoit plusieurs projets ambitieux pour la commune, qui continueront de la rendre attractive et agréable à vivre. D'abord, des investissements liés au cadre de vie : des travaux de voirie importants, la poursuite de la modernisation de l'éclairage public ou encore des aménagements paysagers, Ensuite, des investissements pour notre jeunesse : création d'un pumtrack et poursuite des travaux dans nos écoles pour favoriser de bonnes conditions d'apprentissage (notamment pour lutter contre la chaleur). De plus, des investissements en faveur de la mobilité, avec la poursuite du plan vélo et la création progressive des pistes cyclables.

Enfin, et pour marquer le 30^e anniversaire de la médiathèque, le parc des Quatre Tours sera réaménagé, embelli pour accueillir dans de belles conditions les familles velauxiennes. Les parquets des salles de danse seront entièrement rénovés dans la Maison pour Tous.

Tous ces projets sont cofinancés par nos partenaires, notamment le Département des Bouches-du-Rhône, sans l'appui desquels nous ne pourrions mener cette politique d'embellissement et de dynamisation de notre commune tout en assurant la bonne gestion des deniers publics. Dans un contexte budgétaire de plus en plus contraint, y compris au niveau national, je suis satisfait que notre gestion permette la réalisation de ces beaux projets dans un avenir proche.

Je n'oublie pas l'été qui arrive, avec son lot d'animations et de festivités : soirées du parvis chaque semaine, fête de la musique, marché des producteurs... Autant d'événements où tous les Velauxiens pourront se rencontrer, passer de bons moments, tout comme ils ont pu le faire lors du week-end « 13 en jeux » au mois d'avril. Ici encore, je tiens à remercier le Département des Bouches-du-Rhône qui, en nous labellisant « Capitale provençale de la culture », a récompensé le travail réalisé depuis plusieurs années par les agents et les élus. C'est un gage de reconnaissance pour notre village.

Comptez sur ma détermination pour poursuivre ce bel élan dans les mois à venir.

Yannick Guérin
Maire de Velaux



Le Velauxien #131 - Mai / Juin 2024. Directeur de la publication : Yannick Guérin. **Rédaction :** Sélime Abdelmalek, Cyril Manoli, Marie Pardigon. **Conception graphique :** pôle communication mairie de Velaux. **Crédits photos :** Mairie de Velaux / JF Roguet / Eric Spiller / Clin d'Oeil / Daniel Cigliano / Mickael & Cédric Studio Delestrade / Adobe Stock / Freepik. **Impression :** imprimerie Caractère. **Tirage :** 4500 exemplaires. **Dépôt légal :** avril 2024. Imprimé sur du papier PEFC avec des encres végétales.

#icicestvelaux
@papito5792



Vu sur Instagram

Nous souhaitons VOUS mettre à l'honneur et publier la plus belle photo de la ville postée par vos soins sur Instagram ! Pour ce faire, taggez-nous et ajoutez #icicestvelaux sur votre publication, nous partagerons le plus beau cliché sur cette page de votre magazine !

instantanés



23 février
BABÏL à l'Espace NoVa Velaux

Cette allégorie du mythe de la tour de Babel, proposée par la compagnie Du Jour au Lendemain, a ravi petits et grands !

9 mars
Keziah Jones a envoûté son public

Le chanteur du "blufunk" a livré une prestation remarquable dont il a le secret, prestation qui a ravi la foule venue en nombre pour l'acclamer.



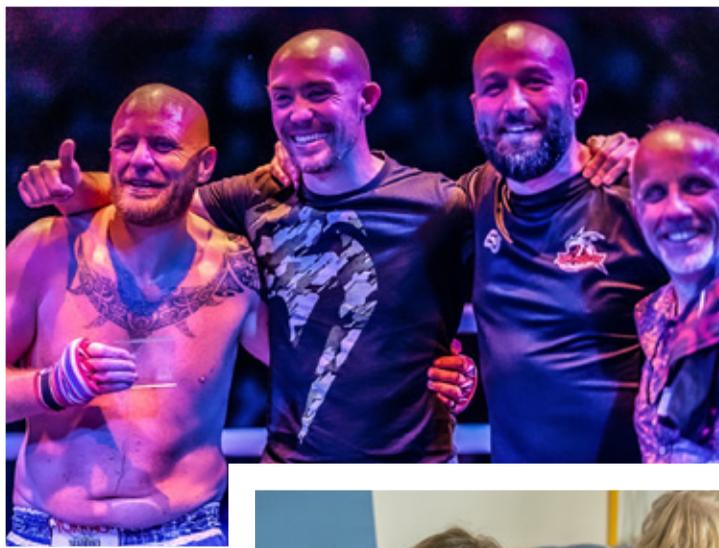
Du 12 au 23 mars
Destination Vietnam à la médiathèque

La médiathèque vous a proposé une découverte du pays du Dragon entre expositions, conférences, cours de cuisine et même initiation au Viet Vu Dao ! Dépaysement garanti !

15 mars
Velaux à l'heure irlandaise

Le groupe FFR Celtic Fiesta a mis le feu lors cette belle soirée festive à l'Espace NoVa Velaux !





23 mars Velaux Fight Night, une ode à la boxe pieds-poings

Grande première à l'Espace NoVa Velaux : la salle de spectacle a accueilli, le temps d'un événement, un ring et des combattant(e)s pour une soirée dédiée aux sports de combat.



28 et 29 mars Aux urnes, jeunes citoyens !

Le CRILJ a organisé les votes des A'Crocs de lecture les 28 et 29 mars, en présence d'élus. Les enfants des groupes scolaires ont voté « comme les grands » avec cartes d'électeur, isolements et urnes !



29 mars Molière revisité a fait salle comble

Avec « La saga de Molière », la compagnie Les Estivants nous a proposé une immersion palpitante, brute et mordante dans la vie de Jean-Baptiste Poquelin dans cette version 100% féminine.

4 et 5 avril Nouvelle édition du traditionnel Cross des écoles

Organisé par les groupes scolaires, cet événement s'est déroulé dans la pinède située au-dessus de l'école Jean Jaurès. Un grand bravo à tous !



Du 5 au 7 avril 13 en Jeux, 3 jours de spectacles en ville !

Velaux, Capitale provençale de la culture 2024, a accueilli 3 jours durant des compagnies et des artistes de renommée internationale. Mime, danse contemporaine, arts de rue, défilé en musique, ce festival nous en a mis plein les yeux !



13 avril Laurie Peret a fait marrer l'Espace NoVa Velaux

Moitié Barbie, moitié racaille, l'humoriste a sorti le grand jeu en racontant ses galères du quotidien face à un public conquis.

18 avril Des rires et de la joie pour le carnaval !

L'ambiance était joyeuse dans les écoles, et le sourire sur tous les visages des enfants !



CULTURE

« Elles ! » : scène ouverte pour les artistes et chanteuses velauxiennes !

Participez à la soirée de clôture de la saison culturelle vendredi 24 mai ! En solo, duo ou trio, dévoilez votre talent : slameuses, comédiennes, acrobates ou danseuses de Velaux, la scène est à vous lors de cette soirée qui met en lumière toutes les femmes ! Inscription par mail avant le 15 mai à sce.culture@mairie-de-velaux.fr

INFO PRATIQUE

Fermeture des services

Les services municipaux seront exceptionnellement fermés du 8 au 11 mai.

ASSOCIATION

Bougez avec l'ARAC !

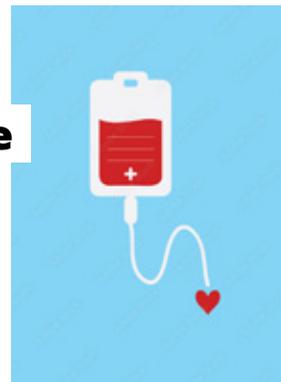
Toujours aussi dynamique, l'association propose de nombreuses sorties et activités dans les semaines à venir. Après un loto et une journée détente à Tain l'Hermitage en avril, ou encore une journée à Beaucaire en mai, l'ARAC organise une croisière sur le Rhône d'Avignon à Arles dimanche 16 juin et un séjour dans les Pyrénées du 16 au 20 septembre.

 Retrouvez toutes les informations relatives à ces jolis événements sur www.velaux.fr

ASSOCIATION

Participez à la journée mondiale du don de sang !

Le 14 juin, c'est la journée mondiale du don de sang ! À Velaux, cette journée sera célébrée lors de la collecte du 21 juin de 15h à 19h30 à la Maison Pour Tous.



Un accueil avec des activités est prévu pour vos enfants pendant que vous faites votre don, un goûter leur est offert. L'amicale de Velaux améliore également la collation après le don !

Un don peut sauver jusqu'à trois vies. Nous vous attendons nombreux pour ces nouvelles journées de mobilisation.

 Vendredi 21 juin de 15h à 19h30 - Maison pour Tous

URBANISME

Clôtures non crépies : un effort collectif pour le bien commun

La commune travaille au quotidien à l'amélioration de notre cadre de vie : fleurissement et entretien des espaces verts, réhabilitation des voies et des structures municipales, sont quelques-unes des actions menées par la municipalité. La qualité de notre territoire résulte à la fois d'actions mises en place par les services municipaux et d'initiatives citoyennes. Aujourd'hui, la municipalité incite les propriétaires à crépir leurs clôtures constituées de murs pleins sans enduit de façade.

 Les personnes concernées sont invitées à contacter le service urbanisme au 04 42 87 83 85 afin d'être accompagnées dans cette démarche citoyenne d'embellissement de la ville.



CITOYENNETÉ

L'atelier partagé sur de bons rails

Une quarantaine de personnes était présente lors de la réunion publique présentant le projet « Atelier partagé » porté par la municipalité mercredi 3 avril à la Maison pour Tous. De nombreuses idées ont émergé durant ce temps d'échanges : apprendre à bricoler, réparation de vélos, d'appareils domestiques, etc.

Cet atelier de 95 m² (hors extérieurs) prendra ses quartiers dans la salle du Bon Puits. Les objectifs ? Favoriser le développement de projets communs intergénérationnels, ou encore la transmission et le partage des compétences manuelles.

Les travaux démarreront prochainement, avec une livraison prévue pour septembre. Le lieu sera sécurisé et équipé, prêt à accueillir toutes les personnes motivées à l'idée de collaborer à la mise en œuvre de ce beau projet participatif.

L'avancée de ce dossier (travaux, équipement, organisation, etc.) sera détaillée dans les prochains numéros de votre Velauxien, ainsi que sur les différents supports de communication de la ville.

CULTURE

Velaux labellisée 100% EAC

La politique culturelle de la ville est aujourd'hui récompensée avec la labélisation 100% EAC (Éducation Artistique et Culturelle) du Ministère de la Culture. Ce label national distingue les collectivités engagées dans un projet visant le bénéfice d'une éducation artistique et culturelle de qualité pour 100% des jeunes de son territoire. Il est accordé pour une durée de 5 ans, renouvelable.

De nombreux rendez-vous attendent toute l'année les jeunes Velauxiens dans les différentes structures de la ville. Spectacles à l'Espace NoVa Velaux, lectures de contes et rallye lecture à la médiathèque, visites et découvertes du patrimoine de Velaux, chaque année et ce depuis 8 ans, les découvertes et activités culturelles ne manquent pas !



ÉCONOMIE

Franc succès pour la première édition d'« Elles entrepreneurs » !

Organisé dans le cadre de la journée internationale des Droits des Femmes, ce projet 100% participatif coconstruit par un réseau d'entrepreneuses engagées depuis un an a rassemblé plus de 150 participant(e)s et tous les acteurs/actrices du monde économique qui agissent pour l'égalité femmes-hommes dans le Pays Salonais à l'Espace NoVa Velaux.

La ville de Velaux est très fière d'avoir collaboré avec le Réseau Initiative Pays Salonais dans le cadre de cet événement qui a été une franche réussite !

ASSOCIATION

Ciné Passion : retour sur le traditionnel festival du court-métrage

L'association Ciné Passion organisait dimanche 10 mars à Maison pour Tous sa traditionnelle « Fête du Court Métrage ».

Cet événement réunissait cinéphiles et curieux venus découvrir une sélection de courts-métrages aux thèmes éclectiques. Mention spéciale au film de François le Guen « Le Suicidaire et la patiente » décrit comme « un joyau de simplicité, un hymne à l'optimisme discrètement mené avec des acteurs tout en sensibilité » par les membres de l'association velauxienne.

Christophe Switzer, le réalisateur du court-métrage « Papa » également diffusé ce jour-là, était présent dans la salle et a pu échanger avec son public touché par ce film « fort délicat ». Pas moins de vingt films ont été visionnés lors de ce festival.

i Vous pouvez suivre toute l'actualité de Ciné Passion via leur site <https://acpv.biz>. Nous ne manquerons pas de partager avec vous sur nos différents réseaux sociaux (@villedevelaux) leurs dernières actus' !

SANTÉ

La santé sexuelle des femmes

Pour améliorer la santé des femmes, le plan « Toutes et tous égaux » a mis en place des mesures, notamment en santé sexuelle, pour renforcer la connaissance et l'accès aux différents modes de contraception et de prévention des infections sexuellement transmissibles (IST). Depuis janvier 2022, la prise en charge intégrale des frais liés à la contraception concerne toutes les femmes jusqu'à l'âge de 26 ans et plus seulement les mineures. De même, depuis janvier 2023, la contraception d'urgence ou pilule du lendemain est disponible gratuitement sans prescription médicale, en pharmacie, pour toutes les femmes, mineures ou majeures sur présentation de la carte vitale.

Avant janvier 2024, seules certaines marques de préservatifs masculins (Eden, Sortez couverts, Be loved) étaient prises en charge. Depuis, plus méconnus malgré une fiabilité supérieure à celle du préservatif masculin, les préservatifs féminins (Ormelle, Terpan) le sont aussi.

Pour les moins de 26 ans, ces préservatifs sont pris en charge à 100 % sans ordonnance et sans minimum d'âge. Pour les plus de 26 ans, ils sont remboursés à hauteur de 60 % sur présentation de la prescription d'un médecin ou d'une sage-femme.



Il est nécessaire de rappeler qu'il faut se faire dépister pour les IST régulièrement même si les rapports sont protégés par un préservatif, que le vaccin contre le papillomavirus humain ou HPV est recommandé pour les garçons comme pour les filles à partir de 11 ans, et qu'à partir de 25 ans, il est conseillé de réaliser régulièrement un frottis de dépistage du cancer du col de l'utérus.

i Pour plus d'informations :
Numéro Vert anonyme et gratuit Sexualités, contraception, IVG : 0800 08 11 11.
Site internet : ivgcontraception-sexualites.org et questionsexualite.fr

La MSP de Velaux

FESTIVITÉS

Un été de fêtes velauxien !

Cette année encore, la période estivale rimera avec festivités avec quelques nouveautés !

Votre été de fêtes démarrera avec la Fête de la Musique sur le parvis Olivier Ferrand le 21 juin suivie par les désormais traditionnelles « Soirées du Parvis » à vivre tous les mercredis, où groupes, bars associatifs et foodtrucks vous attendront parvis Olivier Ferrand pour de beaux moments conviviaux en famille et entre amis. Ce n'est pas tout ! Marché de producteurs locaux, Fête Nationale, Fête de la Famille, Saint-Éloi ou encore le Festival International de Piano de la Roque d'Anthéron (de retour sur la place Caire le 11 août) seront

des événements à vivre cet été.

Au rayon des nouveautés, les Nocturnes de la place Caire vous permettront de découvrir de nombreux créateurs les vendredis 28 juin, 19 juillet, 26 juillet et 9 août.

Le marché sera en lien avec la dynamique des commerçants, des créateurs des Boutiques Éphémères et des restaurateurs de la place.

Alors, prêts pour passer un été fun à Velaux ?

i Retrouvez prochainement tout le programme des festivités en détails sur www.velaux.fr



TRANSITION

Augmentez vos revenus en pratiquant le covoiturage !

Avec « lecovoiturage », partager un trajet avec un collègue de travail, un voisin ou même un inconnu devient à la fois simple, avantageux et sûr pour l'ensemble des habitants du territoire !

Cette solution, intégrée au bouquet de services mobilité proposés aux métropolitains est mise en œuvre par l'opérateur national Karos et prend la forme d'une application mobile de covoiturage pour les trajets domicile-travail mais aussi pour tout autre type de déplacement.

i Retrouvez toutes les infos sur le site www.lepilote.com.

LAMETROPOLE
 Mobilité

35 ANS D'EXPÉRIENCE POUR 2025
 C'EST PROMIS, C'EST ACCOMPLI

“ Avec le covoiturage augmentez vos revenus sans demander d'augmentation. ”

CONDUCTEUR GAGNEZ entre 80 et 160 €/mois
PASSAGER ÉCONOMISEZ jusqu'à 100 €/mois

CHANGEZ DE MOOD DE TRANSPORT

le covoiturage le car le vélo le bus le parking-relais

le covoiturage opéré par **KAROS** | lepilote.com | 0 800 713 137



DOSSIER

UN BUDGET 2024 TOURNÉ VERS L'AVENIR

Adopté le 21 mars dernier par le conseil municipal, le budget 2024 reflète la volonté de la ville de maintenir la qualité du service public et de poursuivre ses investissements pour l'avenir des Velauxiens, tout en maîtrisant les dépenses, et ce malgré un contexte économique incertain et inflationniste.

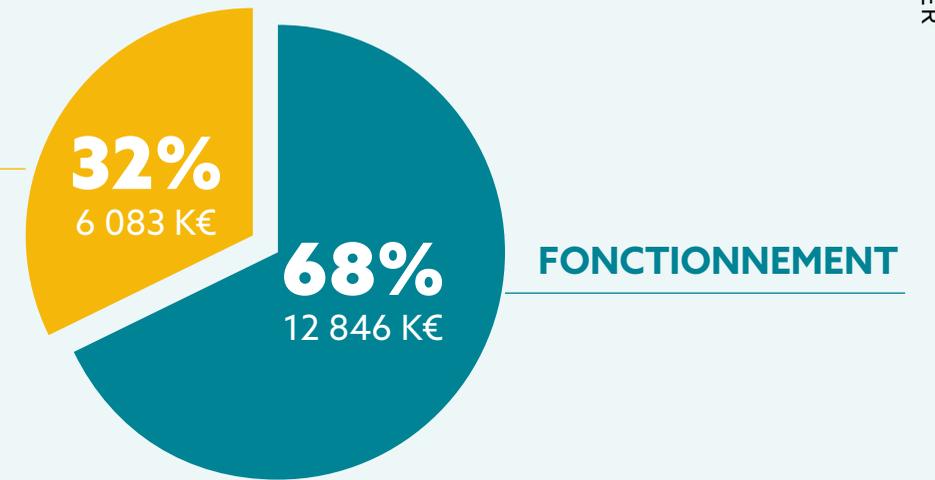
La bonne gestion budgétaire ainsi que les efforts collectifs ont permis de maintenir une situation budgétaire saine en 2023, et ce malgré l'inflation et la hausse de nombreux postes de dépenses, notamment le coût de l'énergie. En 2024, l'objectif est de maintenir le cap en poursuivant la maîtrise des dépenses et en continuant d'investir pour les habitants de Velaux, toujours dans une dynamique de co-financement. Cette année, les investissements se poursuivent donc, avec, entre

autres, la création d'un pumptrack, d'un atelier partagé au cœur du village ou encore l'embellissement du Parc des Quatre Tours.

Et ce, en poursuivant les efforts de désendettement afin d'atteindre 747 € d'encours de dette par habitant en fin d'année (contre 1197 € en 2021) et sans augmenter la fiscalité locale cette année.

DE QUOI EST CONSTITUÉ LE BUDGET MUNICIPAL ?

INVESTISSEMENT



BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Cette part du budget municipal regroupe **toutes les charges courantes nécessaires au fonctionnement des services de collectivité** et à l'entretien de son patrimoine (charges de personnel, énergie, entretien des bâtiments, fournitures diverses...) ainsi que les recettes liées à la fiscalité, aux dotations de l'État et de la Métropole.

BUDGET D'INVESTISSEMENT

Cette section comprend **toutes les actions qui accroissent la valeur du patrimoine**. Les dépenses visent à financer des projets à long terme (rénovation des infrastructures, conservation du patrimoine de la ville). Les recettes proviennent de la vente du patrimoine, des subventions des partenaires (principalement le département) et de la compensation de l'État sur la TVA.

Pour 100€ dépensés, la ville consacre...

Pour mieux comprendre le budget 2024, voici les principales dépenses par politique publique (fonctionnement et investissement), sur une base de 100 €.

31 €
Espaces publics
et environnement

4 €
Solidarité
et action sociale

7 €
Dette



22 €
Services administratifs,
services généraux et numérique

5 €
Tranquillité publique

7 €
Culture et animations

22 €
Enfance, jeunesse,
vie locale

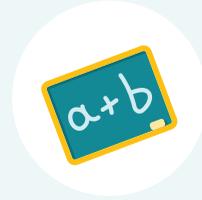
2 €
Pénalités SRU

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

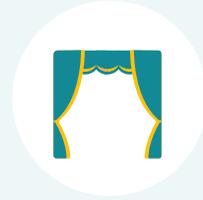
10,8 M €



0,7 M €
ÉNERGIE



2,8 M €
ÉDUCATION
ET JEUNESSE



1 M €
ANIMATIONS ET FESTIVITÉS,
CULTURE ET PATRIMOINE



0,5 M €
SOLIDARITÉ



0,5 M €
SÉCURITÉ
ET PRÉVENTION



1,5 M €
ENVIRONNEMENT, CADRE DE VIE
ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE



2,7 M €
SERVICES ADMINISTRATIFS
ET GÉNÉRAUX



0,2 M €
INFRASTRUCTURES RÉSEAUX
ET ÉQUIPEMENTS NUMÉRIQUES



0,2 M €
ENTRETIEN DES
BÂTIMENTS COMMUNAUX



0,2 M €
VIE LOCALE
ET ASSOCIATIVE



352 000 €
PÉNALITÉS
SRU



333 060 €
INTÉRÊTS DE
LA DETTE

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

6 M €

DONT **4,3 M €** DE DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT

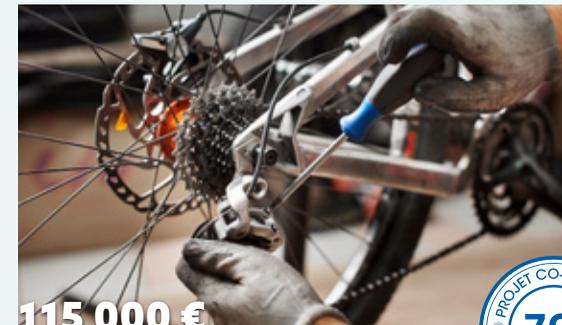
Voici ci-dessous les principaux projets d'investissement de 2024.



246 000 €
Création d'un pumptrack
à proximité de l'école Jean Jaurès



81 444 €
Embellissement
du parc des 4 Tours



115 000 €
Création d'un atelier partagé
dans la salle du Bon Puits



108 000 €
Rénovation de la
Maison Pour Tous



243 000 €
Travaux dans les écoles



926 000 €
Travaux de voirie et de sécurisation



En savoir plus sur le budget 2024



OLD : L'ATOUT SÉCURITÉ POUR NOS HABITATIONS !



Chaque année, notre département fait face à un risque élevé d'incendie de forêt. Pour éviter le pire en plein été, les particuliers sont appelés à débroussailler, d'où la mise en œuvre de l'OLD (Obligation Légale de Débroussaillage). Rappel des règles et usages, informations pratiques, la rédaction fait le point pour vous.

On entend par débroussaillage les opérations de réduction de la masse des végétaux combustibles dans le but de diminuer l'intensité et de limiter la propagation des incendies.

Le débroussaillage et le maintien en état débroussaillé, ne visent pas à faire disparaître l'état boisé et ne sont ni une coupe rase, ni un défrichage ! Au contraire, le débroussaillage doit permettre un développement normal des boisements en place.

Il est réglementé par le code forestier. Un nouvel arrêté préfectoral de 2014 reprecise les obligations des particuliers.

Une opération, plusieurs objectifs

La mise en œuvre du débroussaillage vise à :

- Maintenir un espacement entre les arbres situés dans la zone à débroussailler pour éviter que le feu ne se propage :
 - soit par le traitement « pied à pied » : les feuillages doivent être distants d'au moins 2 m les uns des autres ;
 - soit par le traitement « par bouquets d'arbres »

dont la superficie ne peut excéder 50 m², chaque « bouquet » étant distant d'au moins 5 m de tout autre arbre ou arbuste et de 20 m de toute construction ;

- Couper les branches basses des arbres sur une hauteur de 2 m ;
- Couper les branches et les arbres isolés situés à moins de 3 m d'une ouverture (porte, fenêtre...), d'un élément apparent de charpente ou surplombant le toit d'une construction ;
- Maintenir un espace d'au moins 3 m de distance entre l'extrémité des haies et une habitation ou un boisement ;
- Couper et éliminer tous les bois morts et les broussailles ;
- Éliminer les végétaux coupés par broyage, compostage, par évacuation en décharge autorisée ou par incinération en respectant la réglementation sur l'emploi du feu et le brûlage des déchets verts (consulter les règles applicables en mairie).

La responsabilité de la réalisation du débroussaillage

Les particuliers sont invités à réaliser les obligations légales de débroussaillage s'ils sont propriétaires d'habitations ou de terrains situés à moins de 200 mètres des bois et forêts.

L'article L.134-6 du Code forestier prévoit une obligation de débroussaillage :

- autour des constructions, chantiers et installations de toute nature, sur une profondeur de 50 mètres ;
- autour des voies privées donnant accès à ces constructions, chantiers et installations de toute nature, sur une profondeur de 10 mètres de part et d'autre et sur une hauteur minimale de 4 mètres ;
- sur la totalité des terrains situés en zones urbaines définies par un document d'urbanisme.



PAROLE D'ÉLU

Il est primordial de rappeler que les travaux liés aux obligations légales de débroussaillage sont à la charge des propriétaires des biens à protéger. Le non-respect des obligations de débroussaillage est passible d'une amende de classe 4 (750 €) ou de classe 5 (1 500 €).

En cas d'incendie, la responsabilité d'un propriétaire peut être engagée s'il n'a pas respecté ses obligations de débroussaillage. **Débroussailler, c'est protéger votre maison et votre famille !**

Fabrice Matois

Septième adjoint chargé de la sécurité



Flashez ce code
pour en savoir plus



REJOIGNEZ LA « PARTICIPATION CITOYENNE » !

Le dispositif « participation citoyenne » a été institué en 2011 par le Ministère de l'Intérieur. Il s'appuie, dans chaque quartier, sur des référents, qui sont en lien direct avec les forces de l'ordre pour alerter sur les comportements ou événements suspects de leur quartier.

Concrètement, il s'agit d'une démarche partenariale entre les forces de l'ordre, les élus et la population, afin d'améliorer la lutte et la prévention de la délinquance sur la commune.

À ce jour, une quarantaine de citoyens sont référents sur la commune. Ils participent à une réunion annuelle de bilan, et reçoivent information spécifique dispensée par les gendarmes ou les policiers de leur secteur, afin de sensibiliser aux actes élémentaires de prévention, au comportement à adopter en cas d'événement suspect et aux réflexes à développer lorsqu'ils sont témoins d'un fait ou d'une situation anormale.

i Vous pouvez vous engager dans le dispositif, en contactant la police municipale de Velaux police.municipale@velaux.fr ou 04 42 74 91 30

ÉCONOMIE



Le Panier de Maëlie : douceurs et plaisirs du quotidien dans votre panier

Deux jeunes Velauxiennes, Maëva et Eulalie, ont pris leurs quartiers 25 rue Victor Hugo dans le centre ancien il y a maintenant 5 mois. Venez découvrir dans cet endroit chaleureux des produits de qualité qui raviront vos palais de gourmets !

Retrouvez dans leur boutique bien achalandée une sélection de fruits et légumes de saison, ainsi que des paniers contenant une variété de ces produits, qu'elles livrent à domicile gratuitement sur notre commune pour un maximum de commodité.

Le Panier de Maëlie, c'est l'aventure entrepreneuriale de deux amies d'enfance originaires de Velaux qui partagent une passion commune pour les produits locaux et de qualité. Leur établissement plein de charme est devenu au fil des mois un repère incontournable pour les gourmands à la recherche d'une expérience authentique et de produits locaux, frais et savoureux

PLUS D'INFOS :

Le Panier de Maëlie - 25 rue Victor Hugo

Ouvert du mardi au samedi de 8h à 12h30 et de 15h30 à 19h30 et le dimanche de 8h à 12h30

f @ @lepanierdemaëlie

Benjamin Juvigny vous invite dans son chaleureux « Atelier de l'Ouïe »

Fort de son expérience dans le domaine de l'audioprothèse, Benjamin Juvigny a ouvert l'Atelier de l'Ouïe au centre commercial d'Aldi en mars dernier.

Loin des ambiances parfois froides des grands groupes, Benjamin Juvigny a souhaité créer un espace chaleureux où chaque client peut vivre une expérience personnalisée selon ses besoins. Pour Benjamin, cette approche permet de « rendre accessible et attractif » l'univers de l'appareillage auditif.

La boutique jouit d'un matériel de pointe qui permet de réaliser des « tests et mesures en fonction des besoins spécifiques de chaque patient. » Sa spécialité est la prise en charge des acouphènes, une gêne auditive qui peut s'avérer handicapante au quotidien



mais qui peut être traitée de manière personnalisée.

PLUS D'INFOS :

L'Atelier de l'Ouïe

Allée Claude Debussy - 04 13 41 90 08

Ouvert du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30 et le samedi de 9h30 à 12h30

Les Nocturnes de la Place Caire : de douces soirées d'été en perspective



Dans la continuité du développement du centre ancien et des rendez-vous estivaux, la municipalité organise sur quatre vendredis de l'été des marchés nocturnes.

Dix créateurs aux univers éclectiques se succéderont chaque vendredi sur la place François Caire de 18h à 23h. Vous pouvez dès à présent cocher sur vos calendriers les vendredis 28 juin, 19 juillet, 26 juillet et 9 août. De nombreuses animations seront également proposées par les commerces environnants : concerts au Bistrot Caire, ateliers tatouage avec Viridis Tatoo, dégustation de vins avec Vol aux Vins, etc. Du côté des créateurs : savons, produits bio, objets de déco, bijoux, couture... Il y en a aura pour tous les goûts !



Quoi de neuf aux Boutiques Éphémères de Velaux ?

Ouvertes il y a bientôt un an, les Boutiques Éphémères de Velaux situées rue Jean-Jacques Rousseau sont devenues le lieu de rencontres des créateurs en tout genre. Vernissages, corner jeunes talents, tour d'horizon des nouveautés 2024.

En plein cœur de notre charmant centre ancien, les Boutiques Éphémères ont pris place au sein du Moulin Seigneurial il y a bientôt un an. Photographes, artistes, créatrices de bijoux, boutis, céramique... Chacun y trouve son bonheur ! Depuis ce début d'année 2024, de nouveaux créateurs ont rejoint l'équipe dynamique et se feront une joie de vous présenter leurs produits et créations.

Toute l'année, des rendez-vous sont proposés avec notamment l'organisation de vernissages. L'artiste Olivier Daumas était présent aux Boutiques Éphémères samedi 20 janvier pour présenter son expo « EXPO OLI ». Véritable artiste pluridisciplinaire, son univers déjanté avait régalié le public !

Dernier rendez-vous en date, l'inauguration du corner « jeunes talents » offre aux jeunes artistes de notre bassin de vie d'exposer leurs œuvres. Le jeune Ventaubrennais Max Joret Bohé, 14 ans et déjà artiste accompli, y a présenté ses œuvres aux inspirations diverses vendredi 12 avril lors du vernissage de son exposition.

Les différents créateurs vous accueillent le mercredi de 14h à 19h, du jeudi au samedi de 10h à 19h et le dimanche de 10h à 13h.

CITOYENNETÉ

Velaux labellisée, toujours plus engagée

Depuis quatre ans maintenant, la municipalité propose aux citoyens de nombreux espaces d'expression et d'action, afin de s'impliquer pleinement dans la vie de la cité. Entre atelier partagé, conseils de quartier ou initiatives citoyennes en partenariat avec la ville, tour d'horizon des actions en cours.

DES CONSEILS DE QUARTIER TOUJOURS AUSSI DYNAMIQUES

Six conseils de quartier animent notre ville depuis leurs créations en 2021. Ils ont plusieurs rôles : alerter la municipalité sur différents sujets concernant les quartiers, créer des projets communs, ou encore animer les quartiers par l'organisation de fêtes ou d'événements spécifiques (comme la deuxième édition du Printemps Partagé, qui s'est déroulée samedi 20 avril sur la place Caire).

Plusieurs conseils de quartier ont choisi de s'emparer de la question de la végétalisation des espaces publics, en collaboration avec les services de la ville. Ain-



si, celui du centre ancien a pu planter diverses variétés de plantes peu gourmandes en eau sur la route de Rognac, avec l'appui logistique et technique du service espaces publics. D'autres emplacements sont à l'étude, dans le centre du village, mais aussi au niveau du quartier de la Colline.

Ces conseils de quartier participent également activement aux différentes concertations mises en œuvre par la commune sur divers projets de requalification de voiries, comme celui de l'avenue De Gaulle ou encore du quartier de la Colline. À cet égard, l'expertise d'usage des habitants est nécessaire, en complément des études techniques qui peuvent être menées. Leur grande implication montre l'intérêt d'avancer de concert pour faire aboutir ces projets.

Vous souhaitez rejoindre ces conseils de quartier ? Scannez ce QR CODE pour découvrir les coordonnées des animateurs des conseils de quartier :



UN ATELIER PARTAGÉ POUR CONSTRUIRE ET RÉPARER ENSEMBLE

En complément des conseils de quartier, et pour faire vivre les projets participatifs, la ville ouvrira en septembre un atelier partagé, situé avenue de la République (salle du Bon Puits). Ce lieu proposera des outils variés et des espaces de travail sécurisés (94 m² d'ateliers, sans compter les extérieurs) pour mettre en œuvre et réaliser différents projets, collectifs comme individuels, grâce aux compétences de citoyens engagés. Les objectifs sont nombreux et ambitieux : développer des projets communs intergénérationnels, favoriser la transmission et le partage ou encore réenvisager l'obsolescence programmée de certains objets. Réparer de l'électroménager, construire des caisses à savon, donner une seconde vie à des fauteuils, ou enseigner l'art de la soudure, le champ des possibles est vaste.

Une réunion publique organisée le 3 avril a permis de détecter des volontaires passionnés pour travailler ensemble au développement de ce beau projet de lieu de travail collaboratif et participatif, avec le soutien actif de la ville. L'aventure « atelier partagé » ne fait que commencer !

LE FOYER PADOVANI ÉQUIPÉ EN PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES GRÂCE À SOLEIL DE L'ARC

La toiture du foyer Denis Padovani a été équipée de panneaux photovoltaïques et va ainsi pouvoir transformer l'énergie du soleil en électricité pour alimenter l'équivalent de 19 foyers, dans le cadre d'un projet citoyen en collaboration avec « Soleil de l'Arc ».

Les travaux qui se sont déroulés en début d'année, ont permis d'installer 170 m² de modules photovoltaïques pour une production annuelle estimée de 49 MWh. Ils ont été réalisés par Sud Nouvelle Energie, entreprise spécialisée dans l'installation de centrales solaires, sous maîtrise d'ouvrage de Soleil de l'Arc. Le raccordement au réseau Enedis vient d'être réalisé en avril et l'exploitation sera assurée par Soleil de l'Arc.

Soleil de l'Arc est un projet de territoire visant à fédérer les communes de la basse vallée de l'Arc autour d'un engagement citoyen pour faire avancer la transition énergétique sur le volet photovoltaïque. D'autres projets sont à l'étude par Soleil de l'Arc avec les communes du bassin de vie. La ville de Velaux, pleinement engagée dans la transition, a souhaité s'associer à Soleil de l'Arc pour ce beau projet.

L'inauguration de cette installation aura lieu mercredi 29 mai, à 18h, au foyer Denis Padovani.

Velaux labellisée « villages et villes citoyennes »



Prendre en compte l'avis des citoyens, les rendre acteurs des décisions, mettre en œuvre les politiques publiques avec celles et ceux qui s'engagent est au cœur de la méthode de gouvernance de la commune. La ville a souhaité confronter ses pratiques en candidatant au label « villages et villes citoyennes » porté par l'association Empreintes citoyennes, sous le haut patronage de la Présidence de la République. L'obtention de ce label est fondée sur 7 piliers : une ville collaborative, une ville solidaire, une ville valorisante, une ville inclusive, une ville engagée, une ville compréhensible, une ville transparente.

Un jury, composé de personnalités qualifiées, entend l'ensemble des candidats et émet un avis sur le respect du cahier des charges. Sur 350 candidatures déposées, la commune de Velaux fait partie des 27 labellisées pour l'année 2023, ce qui est une forte reconnaissance du travail mené en termes de méthode.

Yannick Guérin, maire de la ville, s'est rendu au Sénat le 9 avril pour recevoir le prix au nom de la commune, en présence de Prisca Thevenot, ministre déléguée chargée du nouveau démocratique. Il a souligné que cette labellisation n'est pas une fin en soi, mais l'encouragement à toujours nous améliorer pour que vive la démocratie participative dans notre village.

L'obtention du label permet aussi de s'appuyer sur le réseau des villes labellisées, ce qui représente une source précieuse d'inspiration.

AGENDA

CONSEILS DE QUARTIER

Centre ancien
Lundi 13 mai - 18h30 -
Salle Place Verdun

VEN 3 MAI**ATELIER INITIATION AU TRICOT ET AU CROCHET**

Par « Les tricoteuses de la médiathèque ». Atelier ouvert à tous, même aux débutants qui permettra de réaliser des objets au profit d'associations caritatives. Sans inscription. Renseignements : 04 42 46 34 00 ou mediatheque@mairie-de-velaux.fr

14h30 - Médiathèque**DU 3 AU 21 MAI****EXPOSITION PHOTOS « AVEC ELLES »**

La médiathèque vous invite à découvrir les mille visages d'Elles à travers les photos de Clin d'œil et ses portraits de mères, d'artistes, de sportives... Renseignements au 04 42 46 34 00

Médiathèque**MER 8 MAI****COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945**

10h - Stèle du Général Leclerc
11h - Monument aux morts

**DU 10 AU 12 MAI****EXPOSITION DU STUDIO D'ART**

Le Studio d'art vous propose une exposition des œuvres des élèves et de sa professeure, Valérie Fiore, afin de vous faire découvrir leur travail accompli tout au long de l'année. Vendredi 10 mai de 14h à 18h30 - Samedi 11 mai de 9h30 à 21h - Dimanche 12 mai de 10h à 17h30

Vernissage le samedi 11 mai à 18h30

Maison pour Tous**MER 15 MAI****CONTES BÉBÉS**

On fait du sport avec les animaux ! De 0 à 3 ans. Sans inscription. Renseignements par téléphone au 04 42 46 34 00 ou par mail à mediatheque@mairie-de-velaux.fr

10h - Médiathèque**VEN 17 MAI****STORM - BALLET DE L'OPÉRA DU GRAND AVIGNON**

Treize danseurs sous tension luttent avec acharnement. Ils luttent pour résister face à la tourmente, pour exister. Ils luttent pour souligner un mouvement, pour réinstaurer un équilibre face aux ventilateurs industriels qui leurs font face ; éléments perturbateurs, violents et exceptionnels des plateaux de danse. Emilio Calcagno, chorégraphe de l'Opéra d'Avignon depuis 2021, nous raconte le mythe du déluge, celui qui épure, nettoie et nous ramène à l'essentiel : savoir rester debout ! Ballet-Danse - Tout public - Durée : 1h Tarif : 27 € / 22 € (+1€ si réservation en ligne) Infos et réservations sur www.espacenova-velaux.com

19h30 - Espace NoVa Velaux**MER 15 MAI****CONTES ENFANT**

Quand amitié rime avec partage et joies. De 3 à 6 ans. Sur inscription par téléphone au 04 42 46 34 00 ou par mail à mediatheque@mairie-de-velaux.fr

15h - Médiathèque**VEN 17 MAI****DON DU SANG**

De 15h à 19h30 - Maison Pour Tous

VEN 17 MAI**ATELIER INITIATION AU TRICOT ET AU CROCHET**

Par « Les tricoteuses de la médiathèque ». Atelier ouvert à tous, même aux débutants, qui permettra de réaliser des objets au profit d'associations caritatives. Sans inscription. Renseignements : 04 42 46 34 00 ou mediatheque@mairie-de-velaux.fr

14h30 - Médiathèque**SAM 18 MAI****OPÉRATION BROYAGE DE VÉGÉTAUX**

Venez avec vos branchages, repartez avec votre broyat !

De 9h à 16h - Parking des services techniques

MAR 21 MAI**ATELIER DE CONCERTATION SUR LA RÉHABILITATION DU QUARTIER DE LA COLLINE**

18h - École élémentaire Jean Jaurès

VEN 24 MAI**LA RESTIT' DE LA SAISON CULTURELLE**

Comme chaque année, la direction des affaires culturelles vous propose une soirée dédiée à la restitution des travaux réalisés tout au long de la saison culturelle sur la thématique, mais pas que ! Les œuvres des enfants réalisées tout au long de l'année seront exposées au sein de l'Espace NoVa Velaux.

- **Conférence d'Hélène Echinard** sur les femmes féministes à Marseille
18h - Espace B

- **Scène ouverte aux Velauxiennes** (lecture, slam, théâtre, musique...)
19h - Parvis Olivier Ferrand

- **Concert de Malkenn Duo**
21h - Parvis Olivier Ferrand

- **Exposition photo « Avec elles »** de l'association Clin d'œil
Espace NoVa Velaux

- **Espace de stands** bien-être - ressources - art
Foodtrucks

À partir de 18h - Espace NoVa Velaux - Parvis Olivier Ferrand

SAM 25 MAI**COMITÉ BD**

Amateurs de BD, ce rendez-vous est pour vous ! Il est ouvert à tous les amoureux de BD souhaitant partager leurs avis sur la sélection de nouveautés. Sans inscription - Renseignements au 04 42 46 34 00

10h - Médiathèque**SAM 25 MAI****VISITE DE LA COLLECTION PALÉONTOLOGIQUE**

Sur inscription au 06 32 87 96 10 ou patrimoine@velaux.fr. Tarifs du musée sur www.velaux.fr

15h - Tour Musée**MER 29 MAI****INAUGURATION DE LA CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE DU FOYER DENIS PADOVANI**

18h - Foyer Denis Padovani

VEN 31 MAI**ATELIER INITIATION AU TRICOT ET AU CROCHET**

Par « Les tricoteuses de la médiathèque ». Atelier ouvert à tous, même aux débutants qui permettra de réaliser des objets au profit d'associations caritatives. Sans inscription. Renseignements : 04 42 46 34 00 ou mediatheque@mairie-de-velaux.fr

14h30 - Médiathèque

14h30 - Médiathèque

AGENDA

CONSEILS DE QUARTIER

Roquepertuse-Restoubles
Lundi 3 juin - 18h30 -
Maison pour Tous

Colline-Joséphine
Lundi 3 juin - 18h30 -
Maison pour Tous

DIM 2 JUIN

VIDE-GRENIERS DE PRINTEMPS

Le comité des fêtes organise son vide-greniers ! Entrée gratuite, restauration et buvette sur place.

8h → 16h - Parc des Quatre Tours

DIM 9 JUIN



ELECTIONS EUROPÉENNES

Ouverture des bureaux de vote : 8h-18h

JEU 13 JUIN

COMITÉ DE LECTURE ADULTES

À partir d'une sélection de romans, Delphine anime un temps d'échanges en toute convivialité ! L'occasion de connaître de nouveaux auteurs et de partager le plaisir de lire. Sans inscription. Infos : 04 42 46 34 00

14h - Médiathèque

JEU 13 JUIN

OUVERTURE DU MARCHÉ DES PRODUCTEURS LOCAUX

16h30 → 19h - Parvis Olivier Ferrand



SAM 15 JUIN

JOURNÉES EUROPÉENNES DE L'ARCHÉOLOGIE

Le service patrimoine organise une visite guidée du site de Roquepertuse et une visite de la collection Roquepertuse à la Tour Musée.

- Visite guidée de Roquepertuse

Gratuit, sur inscription au 06 32 87 96 10 ou patrimoine@velaux.fr.

10h - Rendez-vous chemin de Roquepertuse

- Visite de la collection Roquepertuse

Prix entrée du musée, sur inscription au 06 32 87 96 10 ou patrimoine@velaux.fr. Tarifs du musée sur www.velaux.fr

15h - Tour Musée

MAR 18 JUIN

COMMÉMORATION DE L'APPEL DU 18 JUIN

11h - Monument aux morts

JEU 20 JUIN

MARCHÉ DES PRODUCTEURS LOCAUX

16h30 → 19h - Parvis Olivier Ferrand

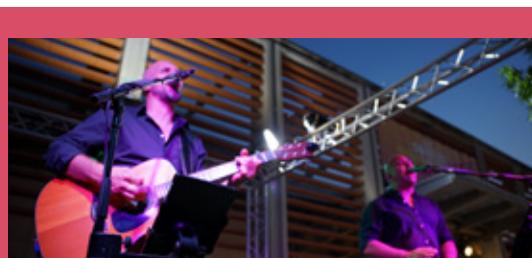
VEN 21 JUIN



FÊTE DE LA MUSIQUE

Venez célébrer la traditionnelle fête de la musique ! Au programme, Karaoké Live Killers, des foodtrucks, et de la bonne humeur !

19h - Parvis Olivier Ferrand



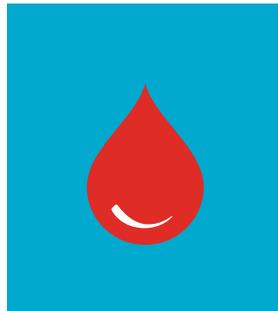
MER 26 JUIN

SOIRÉE DU PARVIS

Le groupe Spanky Duo inaugure cette première Soirée du Parvis ! Foodtrucks, buvette et bonne humeur garantis !

A partir de 19h - Parvis Olivier Ferrand

VEN 21 JUIN



DON DU SANG

Le 14 juin est la journée mondiale du don de sang. À Velaux, elle est organisée le 21 juin.

Un accueil avec des activités est prévu pour vos enfants pendant que vous faites votre don, un goûter leur est offert.

L'amicale de Velaux améliore la collation après le don.

15h → 19h30 - Maison pour Tous

JEU 27 JUIN

MARCHÉ DES PRODUCTEURS LOCAUX

16h30 → 19h - Parvis Olivier Ferrand

VEN 28 JUIN

LES NOCTURNES DE LA PLACE CAIRE

Dix créateurs aux univers éclectiques vous proposent leurs produits le temps d'une belle soirée sous les platanes sur la place François Caire. Concerts, ateliers, dégustation, le centre ancien est à la fête, avec le concours des commerçants alentours !

18h → 23h - Place Caire



VEN 28 ET SAM 29 JUIN

INSTALLATION DE FEU CIE CARABOSSE

Grand moment phare de cette année Capitale provençale de la culture, la ville de Velaux accueillera les installations de feu spectaculaires de la compagnie Carabosse au stade Camus. Poétique et onirique, cette déambulation nocturne tire son inspiration de l'arbre à palabre. Tout au long de l'année 2024, avec l'aide du Département des Bouches-du-Rhône, les THÉÂTRES d'Aix-en-Provence et Marseille déploient une programmation ambitieuse à Velaux et dans les communes du territoire, afin de proposer à tous les publics des rendez-vous artistiques réguliers et gratuits.

22h - Stade Albert Camus

SAM 29 JUIN



FÊTE DE LA FAMILLE, DES TRADITIONS ET DU SPORT

Le parc des Quatre Tours et le gymnase Roger Couderc vous accueillent pour une journée festive et participative, tournée vers les sports ! Un village avec vingt-et-un stands d'initiations

aux sports vous attend. Munissez-vous de votre pass'sport gratuit distribué à l'entrée, accomplissez avec succès les activités des ateliers et récupérez votre récompense !

À partir de 19h30, la soirée se poursuit avec une animation théâtrale au sein de la Maison pour tous et un concert « Le petit monde de tonton Georges - mon premier concert Georges Brassens » au parc des Quatre Tours.

Gratuit - Buvette sur place.

16h → 19h30 - Parc des Quatre Tours et gymnase Roger Couderc

SAM 29 JUIN

COMITÉ BD

Amateurs de BD, ce rendez-vous est pour vous ! Il est ouvert à tous les amoureux de BD souhaitant partager leurs avis sur la sélection de nouveautés. Sans inscription - Renseignements au 04 42 46 34 00

10h - Médiathèque

SAM 29 ET DIM 30 JUIN

PETIT THÉÂTRE DE VELAUX

Les enfants et adolescents du Petit Théâtre de Velaux présenteront leur spectacle avec deux buffets préparés par les parents. De plus les enfants se produiront le lundi et mardi matin suivants devant leurs camarades des écoles primaires.

19h30 et 16h30 - Maison pour tous - Entrée libre



TRIBUNE

GROUPE D'OPPOSITION

Ensemble avec Passion

A Velaux, à vélo, on dépasse les autos ... Oui, mais en roulant sur les trottoirs, en tous sens, en traversant comme on peut, dans le plus grand désordre... Et il faut dire que le matin, les autos sont au pas, embouteillages obligent, on les dépasse plus facilement. Qu'attend on pour mettre en œuvre le plan vélo promis depuis des années ? Ou sont les pistes, les voies ? Les velauxiens ont soif de vélo, on le voit, ils le montrent ! C'est une priorité. Nous avons maintenant un Monsieur Vélo, expert, qui travaille sur le sujet depuis 6 ans au moins, qui explique à qui veut l'entendre ce qu'il faut faire et ne pas faire. Pourquoi ne le laissez-on pas développer son projet ? Le conseil municipal a voté à l'unanimité (opposition comprise) la demande de subvention, tous les feux sont au vert, les velauxiens sont prêts, il faut y aller ! Multiplier les réunions, les études, les journées vélo, les animations, les plans, les essais (comme si c'était nouveau), les communications, c'est très bien, mais il faudrait passer à l'action maintenant peut-être... En laissant le désordre actuel perdurer, on multiplie le risque d'accidents. Il faut agir !

Bien à vous.

MAJORITÉ MUNICIPALE

Velaux L'Aventure Citoyenne

Le 9 juin 2024, nous sommes invités, par un suffrage universel direct (un tour), à élire nos représentants au Parlement européen. Une assemblée démocratique qui façonne notre vie quotidienne bien plus qu'il n'y paraît puisque les députés défendent nos intérêts et prennent des décisions sur des questions cruciales telles que l'environnement, l'économie, la sécurité ou les droits de l'homme. A cette occasion, nous vous encourageons bien entendu à venir exercer votre droit de vote, et nous vous invitons également à exercer la fonction de scrutateur. Vous serez chargé de vérifier l'identité des électeurs, de donner les bulletins de vote et de veiller à ce que tout se déroule de manière correcte et équitable. Vous serez au cœur de l'action, votre implication est un acte citoyen mais aussi une expérience enrichissante. Vous aurez l'occasion de rencontrer d'autres Velauxiens, d'apprendre davantage sur le fonctionnement de notre système démocratique et de contribuer activement à la vie politique de notre pays. Si vous souhaitez participer, merci de prendre contact auprès du cabinetdumaire@mairie-de-velaux.fr. Nous serons ravis de vous guider tout au long du processus. Votre aide est précieuse et ensemble, faisons de ces élections européennes un véritable succès démocratique.

GROUPE D'OPPOSITION

Velaux en avant

Chers Velauxiens et Velauxiennes, Depuis quelques temps nous remarquons une recrudescence de cambriolages, d'incivilités, de vols et de dégradations de vos biens, qui sont légion dans tous les quartiers de la commune. Cela fait plusieurs fois que nous interpellons la majorité sur ce point mais rien n'y fait, les réponses restent comme toujours laconiques et évasives. Au-delà, de ces sujets qui vous impactent, il est à noter, l'inefficacité de vision et d'actions de notre maire : « Les actes valent mille mots paraît-il ». Concernant les incivilités, nous sommes au summum du néant, pas ou peu de contrôle de vitesse dans les zones limitées, l'incessante persistance des rodéos des scooters, l'absence de cohérence des passages piétons sur les cheminements des écoles et nous avons que faire des comparaisons avec nos voisins. Face à une majorité se vantant d'un bilan élogieux à mi-mandat, il faudrait revoir celui de la sécurité ! Inutile de surfer sur la vigilance citoyenne qui est très utile, mais ne doit avoir la vocation d'une milice. Il serait temps d'agir dans l'intérêt des habitants surtout lorsque l'on est Conseiller Départemental et Métropolitain ! Nous réclamons des actions plus efficaces.

NUMÉROS UTILES



ACCUEIL MAIRIE

Tel : 04 42 87 73 73
Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi
8h30-12h / 14h-17h

POLICE MUNICIPALE

04 42 74 91 30
Numéro d'astreinte :
06 32 87 96 06
Numéro d'urgence : 17
Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi,
8h-12h / 13h30-17h

SERVICES TECHNIQUES

04 42 87 83 83
Horaires d'ouverture
• Lundi, mardi, mercredi
et vendredi : 9h-12h
• Jeudi : 14h-17h

CCAS (CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE)

04 42 87 73 77
Horaires d'ouverture :
du lundi au jeudi,
8h30-12h / 14h-17h

VIE SCOLAIRE

04 42 87 75 10
Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi,
8h30-12h / 14h-17h

PHARMACIES DE GARDE

MAI

01/05 - Pharmacie de la Gare - Rognac - 04 42 87 00 34
05/05 - Pharmacie Autard - Berre-l'Étang - 04 42 85 40 33
08/05 - Pharmacie Centrale - Berre-l'Étang - 04 42 85 43 60
09/05 - Pharmacie de Coudoux - Coudoux - 04 42 52 02 64
12/05 - Pharmacie de la Fontaine - Eguilles - 04 42 92 51 35
19/05 - Pharmacie des jardins de St Marc - La Fare les Oliviers - 04 90 42 65 38
20/05 - Pharmacie de la Colline - Velaux - 04 42 74 87 82
26/05 - Pharmacie des Oliviers - Velaux - 04 42 74 83 38

JUIN

02/06 - Pharmacie des Claux - Ventabren - 04 42 69 33 16
09/06 - Pharmacie du Centre - Ventabren - 04 42 28 75 87
16/06 - Pharmacie des Frégates - Rognac - 04 42 87 30 11
23/06 - Pharmacie des Boryes - Rognac - 04 42 87 05 08
30/06 - Pharmacie de l'Étang - Berre-l'Étang - 04 42 74 14 80

Sous réserve de changements

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Manon Saintot - 14/02/2024
Elise Navarro - 06/03/2024
Axel Oudot - 03/04/2024

Dans un souci de respect de la vie privée, les naissances sont désormais publiées sur demande écrite du ou des parents. Adressez un mail à etatcivil@mairie-de-velaux.fr ou un courrier (Service état civil - 997 avenue Jean Moulin) en indiquant l'objet de votre demande, le nom et prénom de l'enfant ainsi que sa date de naissance.

MARIAGES

Grégory Antich et Clarisse Valliot - 06/04/2024

DÉCÈS

Laurence Herubel nom d'usage Snijders - 07/02/2024
Pascal Christol - 15/02/2024
Jean-Louis Amalric - 16/02/2024
Carmen Jurado nom d'usage Menault - 19/02/2024
Nicole Jacob nom d'usage Senatore - 24/02/2024
Marie Bourgeon nom d'usage Chazeaux - 09/03/2024
Monique Moriamez nom d'usage Ghin - 18/03/2024
Simonne Brunet nom d'usage Rollat - 20/03/2024
Claire Looz nom d'usage Lelièvre - 24/03/2024
Serge Rigo - 26/03/2024
Gilberto Colombari - 02/04/2024
Yvette Bertrand nom d'usage Montésèro - 11/04/2024

ESPACE
NOVA
ELAUX

STORM

Ballet de l'Opéra du Grand Avignon



Michael & Cedric Studio Delestrade

L'événement

VENDREDI 17 MAI - 19h30
ESPACE NOVA VELAUX

BILLETTERIE : WWW.ESPACENOVA-VELAUX.COM